

La Chaîne Parlementaire diffuse les émissions de deux sociétés de programmes distinctes : **LCP-Assemblée nationale** et **Public Sénat**, lesquelles se partageant, à parité, le temps d'antenne d'un canal de diffusion commun : le **canal 13**.

LCP-Assemblée nationale, chaîne politique et citoyenne, remplit une mission de service public en décryptant l'information. Loin du simple robinet à images, **LCP-Assemblée nationale** défend une offre éditoriale riche qui questionne l'actualité, privilégie l'analyse et offre au plus grand nombre des outils de compréhension et des pistes de réflexion pour mieux appréhender la Chose Publique.

Seule chaîne à ouvrir chaque jour les portes de l'Assemblée nationale aux citoyens, **LCP-Assemblée nationale** éclaire le travail des députés, au Palais Bourbon comme en circonscription. Elle donne plus de visibilité à leur action et met en lumière les travaux en commissions.

[Dans un monde télévisuel très concurrentiel, il est à noter que le **canal 13** est LE SEUL « endroit » du PAF à proposer un suivi de l'actualité parlementaire permanent.]

LCP- Assemblée nationale s'est rapidement imposée comme une chaîne de référence. Avec une vingtaine de rendez-vous proposés par les journalistes de la rédaction, la grille des programmes offre une très large variété d'écritures audiovisuelles pour donner à voir et à comprendre l'actualité parlementaire, sociale, politique et économique de notre pays.

Des émissions comme **Émois & moi** (un entretien en face-à-face avec un député mené par Clément Méric), **Ça vous regarde** (un débat en prise avec l'actualité politique et parlementaire animé par Myriam Encaoua) ou encore **Circo** (une plongée dans les territoires des députés) contribuent à la mise en valeur du travail des députés, et à celui du Parlement.

Par ailleurs, — et en *prime* —, **LCP- Assemblée nationale** propose des émissions grand public telles que **Rembob'INA** présentée par Patrick Cohen qui nous invite à jeter un coup d'œil dans le rétroviseur de la télévision d'hier grâce aux archives de l'Ina, ou **DébatDoc** présentée (le doc) et animée (le débat) par Jean-Pierre Gratién.

Soucieuse de rendre ses contenus accessibles au plus grand nombre, **LCP- Assemblée nationale** s'est positionnée comme une véritable plateforme multimédia via les boxTV, le câble, la TNT et le satellite.

LCP- Assemblée nationale a également noué des partenariats favorisant des échanges réguliers de programmes et d'information avec l'ensemble des médias locaux (Tour de France, reportages, collections documentaires...). Ces partenariats ont pour ambition de mettre en valeur des spécificités des régions de France à l'occasion d'événements politiques locaux.

Précisons enfin que **Canal 13** est une alternative appréciée aux chaînes d'information en continu puisque ses audiences s'élèvent (en moyenne de couverture sur 4 semaines) à 19 millions de téléspectateurs par mois (*), faisant ainsi jeu égal avec **France Info** (19 297 k) et **LCI** (19 961 k).

(*) source : Médiamat'Thématic

